

Formation en présentiel

POUR QUI ?

Tout dirigeant associatif assumant déjà les fonctions de président, secrétaire, trésorier d'association, responsable de commission ou en passe de le devenir.

PRÉREQUIS

Prise de conscience des responsabilités diverses qui peuvent découler éventuellement de l'exercice de l'activité associative, à ses différents niveaux.

EFFECTIF

De 6 à 15 personnes

Le CROS Île-de-France se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant.

€ Prix 200 €* TTC – 120 €** TTC

📅 Date : mardi 30 avril 2024

🕒 9h -17h

📍 Présentiel : 1, rue des Carrières 94250 Gentilly

* Ce prix s'adresse uniquement aux bénévoles et aux salariés ne bénéficiant pas de prise en charge

OBJECTIFS

1. Appréhender les différents types de risques et responsabilités, aux conséquences financières notables, qui peuvent peser sur l'association et ses dirigeants du fait de l'activité associative.
2. Maîtriser au maximum ceux-ci par le jeu d'un processus organisé de prévention des risques.
3. Souscrire les polices d'assurance adaptées à l'activité de l'association.

INTERVENANT

Nom Prénom : Jean-Loup LEPLAT

Président de la Commission Juridique du CROS Île-de-France. Président de la Commission Formation du District des Yvelines de Football. Ex-Commissaire de la Direction nationale du contrôle de gestion (D.N.C.G.) de la Fédération Française de Football.

PROGRAMME

- Le concept de responsabilité.
- Les différents types de responsabilités.
- La responsabilité civile et pénale de l'association et de ses dirigeants.
- La responsabilité civile contractuelle et délictuelle : distinction.
- La responsabilité financière des dirigeants

- Indemnisation des préjudices.
- Organisation de la sécurité et de la prévention des risques.
- Le concept d'assurance.
- Les assurances de l'association.
- L'assurance obligatoire des sportifs.
- L'obligation d'information des sportifs en matière d'assurance complémentaire.

METHODES PEDAGOGIQUES ET EVALUATION

Diaporama, présentation et commentaires d'exemples et de documents comptables et financiers réels, échanges d'expériences. Questionnaire d'assimilation des connaissances à la fin de la session. Evaluation de la formation par les stagiaires.

Pour toute information : HELOU Zeina – formations@crosif.fr

[Accès au CROS Île-de-France](#)

Clôture des inscriptions 7 jours avant le début de la formation.

Je m'inscris

** Pour les salariés : prise en charge par un OPCO possible.
Plus d'info : www.crosif.fr/prise-en-charge-par-un-opco/